

Trem-Lar® LRM

Membrane de toiture élastomère monocomposant appliquée à l'état liquide

CARACTÉRISTIQUES

Application à froid

Monocomposant

Application monocouche

Faible module/
Allongement élevé/
Récupération élevée

AVANTAGES

- Peut être installée dans des endroits difficiles d'accès
- Installation sans fondoir chaud
- Aucun malaxage ou équipement spécial requis
- Économies de main-d'œuvre
- S'adapte aux mouvements normaux des substrats

DESCRIPTION

Trem-Lar LRM est une membrane de polyuréthane modifiée au bitume, mûrissant à l'humidité et formulée à partir d'un seul composant. Le produit Trem-Lar® LRM est offert en deux versions : Trem-Lar LRM-H pour les surfaces plates ou horizontales et Trem-Lar LRM-V pour les surfaces verticales.

UTILISATIONS DE BASE

Trem-Lar LRM est conçue pour être utilisée comme membrane d'étanchéité dans les systèmes de toiture à membranes protégées sur tabliers en béton de structure. Elle peut également être utilisée comme adhésif en combinaison avec une membrane TRA.

COULEUR

Noir

MODE D'APPLICATION

Surfaces horizontales : Raclette (Trem-Lar LRM-H)
Surfaces verticales : Truelle (Trem-Lar LRM-V)

12 mois dans un contenant jamais ouvert et dans des conditions de stockage adéquates.

EMBALLAGE

Seaux de 5 gal (18,9 l)

DURÉE DE STOCKAGE

Jusqu'à 12 mois si le contenant n'a jamais été ouvert.

APPLICATION

Conditions : Ne pas commencer les travaux sous la pluie ou le mauvais temps, ou lorsqu'il y a imminence de pluie ou de mauvais temps, afin de ne pas endommager les couches fraîchement appliquées. La température ambiante recommandée et la température de surface maximale permise durant l'application est de 4 °C (40 °F) ou plus et de 43 °C (110 °F), respectivement.

PRÉPARATION DE LA SURFACE :

Béton : La surface doit être sèche et exempte de poussière, d'huile, de bitume, d'agent de durcissement ou de décoffrage et de tout autre contaminant. Résistance à la compression : 2500 psi (17 237 kPa) minimum. Le béton doit être légèrement fini à la truelle d'acier, puis lissé avec un balai à poils naturels, afin d'obtenir une texture uniforme granulée. Laisser mûrir les nouvelles couches de béton pendant au moins 28 jours, soit à l'eau, soit en recouvrant la surface d'une toile de jute ou d'une feuille de polyéthylène.

Décaper la surface de béton existante au jet de sable, par projection de grenailles ou par scarification afin d'assurer qu'elle est exempte de tout contaminant et qu'elle présente la texture voulue pour permettre l'adhérence de Trem-Lar LRM.

S'assurer que la surface de béton est sèche en y fixant un tapis en caoutchouc au moyen d'un ruban adhésif pendant au moins 24 heures. Après ce délai, il ne devrait y avoir aucune goutte d'eau sur la face inférieure du tapis. Cet essai n'est concluant que si le béton est chauffé au soleil durant l'intervalle de 24 heures.

Métal : Nettoyer les surfaces en métal afin d'éliminer toute trace de peinture, d'huile, de rouille et de tout autre contaminant.

PRÉPARATION ET DÉTAILS :

Apprêtage de la couche de détail : Apprêter le béton au moyen de l'apprêt AlphaGuard C-Prime et laisser sécher complètement avant d'appliquer Trem-Lar LRM.

Pénétrations verticales : Apprêter le béton au moyen de l'apprêt AlphaGuard C-Prime et laisser sécher complètement avant d'appliquer Trem-Lar LRM.

APPLICATION (SUITE)

TAUX DE COUVERTURE
TEMPS DE DURCISSEMENT

NETTOYAGE
LIMITATIONS

Trem-Lar® LRM

Pénétrations verticales : Installer une mouleure biseautée de Trem-Lar LRM-V sur une épaisseur de 25 mm x 25 mm (1 po x 1 po) sur les murs de parapet, colonnes, matériaux empilés, etc. Installer Trem-Lar LRM comme un solin à la hauteur spécifiée; étendre à l'horizontale, sur une épaisseur de 150 mm (6 po). Épaisseur du revêtement : 60 mils (1,5 mm) (mouillé).

Fissures de 1,6 mm (1/16 po) ou moins : Pré-traiter les fissures de retrait et les fissures structurales statiques en appliquant Trem-Lar LRM sur 75 mm (3 po) de chaque côté de la fissure de manière à obtenir une épaisseur de 60 mils (1,5 mm) (mouillé).

Fissures de 1,6 mm (1/16 po) ou plus : Toupiller les fissures, les joints de structure mobiles et les joints de reprise sur une largeur de 6,3 mm (1/4 po) et une profondeur de 12,7 mm (1/2 po). Insérer une tige de fond en polyéthylène à cellules fermées de 9,5 mm (3/8 po). Placer la tige en retrait à 3,2 mm (1/8 po) de la surface. Remplir le relief avec Trem-Lar LRM sur une épaisseur de 60 mils (1,5 mm) (produit mouillé), 75 mm (3 po) de chaque côté de la fissure ou du joint. Il est essentiel de traiter correctement les joints de dilatation. Consulter un représentant Tremco pour connaître les recommandations.

APPLICATION :

Apprêtage des surfaces en béton et en maçonnerie : Apprêter toutes les surfaces en béton et les surfaces verticales en maçonnerie avec l'apprêt AlphaGuard C-Prime. L'apprêt doit être complètement sec au toucher avant l'application de Trem-Lar LRM (6 à 8 h à 24 °C/75 °F et 50 % H.R.). Le délai de collage de l'apprêt AlphaGuard C-Prime est de 72 heures après le durcissement hors poisse; la membrane Trem-Lar LRM doit être appliquée pendant cette période. Si ce délai est dépassé, abraser mécaniquement le substrat et réappliquer ensuite l'apprêt.

Alternativement, diluer Trem-Lar LRM-H avec du toluène (32 oz de toluène par gallon de Trem-Lar LRM-H, puis l'appliquer en guise d'apprêt sur la surface propre et sèche du substrat en béton à raison de 0,4 l/m² (1 gal/pi²). Laisser sécher pendant au moins une heure avant d'appliquer la couche spécifiée de Trem-Lar LRM-H (appliquer le même jour).

Application de l'apprêt : Si le produit Trem-Lar LRM est installé et durci depuis plus de 48 h et qu'une couche supplémentaire de Trem-Lar LRM doit être appliquée, appliquer l'apprêt GeoGard sur la couche de Trem-Lar LRM existante. Appliquer la couche supplémentaire de Trem-Lar LRM lorsque la couche d'apprêt GeoGard est collante.

Application : Appliquer Trem-Lar LRM-H directement sur la surface avec une raclette et rouler transversalement avec un rouleau à poils longs pour obtenir une épaisseur uniforme. Chevaucher la couche posée le jour précédent sur au moins 150 mm (6 po).

Essai par immersion : Laisser mûrir la membrane pendant au moins 36 heures à 24 °C (75 °F) et 60 % H.R. Augmenter le taux de mûrissement lorsque la température et l'humidité sont inférieures.

Avant d'appliquer la membrane de protection, bloquer les drains et installer des barrages périmétriques, puis immerger la surface pendant 48 heures. Ne pas dépasser les exigences relatives à la charge de calcul du tablier durant l'essai.

0,6 m²/l (25 pi²/gal) par couche maximum.

24 heures à 24 °C (75 °F) et 50 % H.R. Les délais de durcissement peuvent augmenter lorsque la température et l'humidité relative sont plus basses.

Enlever Trem-Lar LRM de la surface de l'équipement au moyen de xylène ou de toluène, avant le durcissement du produit.

- Ne convient pas au béton à dalles jumelées, préfabriqué ou léger.
- Ne pas appliquer sur les surfaces soumises à la circulation.
- Trem-Lar LRM requiert un revêtement protecteur adéquat comme un isolant composé de ballasts ou pavés, un revêtement protecteur réfléchissant, une surface décorative ou un enduit de protection.
- Les substrats de béton doivent être exempts de toute trace de bitume avant l'application de Trem-Lar LRM.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Trem-Lar® LRM

PROPRIÉTÉ	VALEUR TYPE/APPLICATION		MÉTHODE D'ESSAI
	HORIZONTALE	VERTICALE	
Densité à 77 °F (25 °C)	8,8 lb/gal (1052 g/l)	9,1 lb/gal (1088g/L)	ASTM D 70-82 (1986)
Point d'éclair	>100 °F (>38 °C)	>100 °F (>38 °C)	ASTM D 3278-82
Dureté (Shore A)	25	38	ASTM D 2240-86
Dureté (Shore 00)	80 - 95	85 - 90	ASTM C 836-89
Allongement à basse température	@ -20 °F (-29 °C) >500 %	>500 %	ASTM D 412-92
Contenu non volatil	87 %	81 %	ASTM D 2369-87
Récupération à 350 % d'allongement	95 %	90%	ASTM D 412-92
Température de service (continue, ambiante)	-40 °F à -150 °F	-40 °F à -150 °F	ASTM D 412-92
	(-40 °C à 66 °C)	(-40 °C à 66 °C)	
Allongement maximal	950 %	700 %	ASTM D 412-92
Résistance à la traction, max.	300 psi (21 kg/cm ²)	250 psi (17,5 kg/cm ²)	ASTM D 412-92
Viscosité à 77°F (25°C)	7 000 - 12 000 cP	30 000 - 50 000 cP	ASTM D 2196-86
	(7-12 Pa•s)	(30-50 Pa•s)	
Teneur en COV	110 g/l	110 g/l	ASTM D3960-89
(moins l'eau et les solvants exemptés)			
Perméance 0.13 metric perms* 0.26 metric perms* ASTM E 96-80			

*Perm métrique = (g/m²)•(24 h)•(mm Hg)

ENTRETIEN

Votre représentant régional Tremco peut vous fournir de plus amples détails concernant les consignes d'entretien appropriées du produit. Les méthodes d'entretien peuvent varier selon des conditions particulières. Les inspections périodiques, réparations à court terme et mesures préventives font partie intégrante d'un programme d'entretien efficace.

PRÉCAUTIONS

Lire attentivement l'étiquette du contenant et les fiches signalétiques de manière à prendre connaissance des consignes de santé et de sécurité avant d'utiliser ce produit.

SERVICES TECHNIQUES

Votre représentant régional Tremco, en collaboration avec le personnel de la division des services techniques, peut vous aider à analyser vos conditions et vos besoins spécifiques et à élaborer des recommandations pour les applications spéciales.



www.tremcoroofing.com
3-1350, rue Gay-Lussac
Boucherville, QC J4B 7G4
1.800.668.9879

220 Wicksteed Avenue
Toronto, Ontario M4H 1G7
1.800.668.9879

3735 Green Road
Beachwood, Ohio 44122
1.800.852.6013

Tremco Toiture et enveloppe de
bâtiment fait partie du groupe
produits de construction de Tremco

Tremco est une marque déposée aux États-Unis de Tremco CPG Inc.

Les renseignements fournis dans cette fiche technique remplacent tous les renseignements techniques publiés précédemment concernant ce produit et son application.

Les informations sur les matériaux couverts par ce document ne constituent qu'un guide général et sont, à notre connaissance, véridiques et exactes. Du fait que les méthodes d'utilisation sont hors de son contrôle, Tremco NE DONNE NI AUTORISE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE À UN BUT PARTICULIER, OU TOUT AUTRE GARANTIE OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT CE PRODUIT, À L'EXCEPTION DE SA CONFORMITÉ À L'ÉCHANTILLON DE PRODUIT TESTÉ PAR TREMCO. L'acheteur et l'utilisateur acceptent le produit dans ces conditions et acceptent le risque de défaut, de blessure, de dommage, de perte ou de responsabilité résultant de la manipulation, de l'entreposage ou de l'utilisation du produit, et ce, peu importe s'il est manipulé, entreposé et utilisé en conformité ou non avec les directives et les spécifications. TREMCO NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUT BRIS DE GARANTIE. DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITÉ DE TREMCO SE LIMITE, À SON CHOIX, DE REMPLACER OU DE REMBOURSER LES BIENS PRÉSENTANT UN DÉFAUT DE FABRICATION AVÉRÉ.